

Congrès UNION DEPARTEMENTALE CGT 62, JUIN 2008.
Proposition de document d'orientation.
100 points pour gagner

Préambule :

Ce document d'orientation est le fruit d'une réflexion collective de nombreux militants CGT de notre département du Pas de Calais, face aux difficultés exprimées le 11 janvier 2008 par la direction de l'UD, pour préparer un document d'orientation. Des militants ont, à travers ce document, analysés et traduits leurs inquiétudes sur la ligne et la dérive engagées par la CGT départementale depuis plusieurs années. C'est-à-dire un secrétariat/bureau d'UD qui s'est appuyé sur la seule direction confédérale de la CGT, c'est-à-dire sans axe revendicatif autre que les 38 propositions. Celles-ci n'amènent ni à la lutte pour gagner les revendications prioritaires ni à combattre le capitalisme pour un changement de société. Elles sont des accompagnements du capitalisme dans un modèle sociétal européen, dont la construction ne peut être que réactionnaire et antisociale.

Qui dit accompagnement ne dit pas : soumission, mais qui dit accompagnement ne dit pas non plus : luttes contre. Et c'est bien cette réalité objective que nous subissons, c'est cette réalité que nous avons décidé de combattre pour revenir aux statuts de 2002 de notre UD CGT : l'abolition du capitalisme, la socialisation des moyens de productions et d'échanges, pour une société sans classe... et c'est avec des objectifs clairs que la démocratie syndicale pourra enfin s'exprimer... au niveau de notre département, et de notre classe pour gagner sur les légitimes revendications.

Certes, ce document est critique, mais il s'appuie sur des constats et des faits, sur une réalité objective qui va à contre sens des intérêts de la CGT, donc des intérêts des syndiqués, des syndicats, des travailleurs.

On ne peut être critique sans apporter des propositions et des solutions pour redresser la barre. Voilà pourquoi au fur et à mesure de ce document, se développera un programme. Celui-ci sera basé sur la démocratie syndicale, c'est-à-dire la confrontation des réalités des revendications concrètes et des problèmes rencontrés par les bases syndicales, avec nos objectifs de luttes, définis et mis en application collectivement.

Notre UD du Pas de Calais, terre de luttes historiques de la Classe Ouvrière, a besoin d'une direction des luttes en lien avec les bases et les véritables revendications et vice versa.

L'objectif de ce document d'orientation, fruit de réflexions collectives et de prises de notes dans les lieux de débats où de luttes concrètes, est de faire partager la volonté d'en finir avec le ronron complaisant bien aux ordres pour créer une structure départementale en lien avec les bases, à l'écoute des revendications, des réalités et des besoins...

Il faut être tout de suite clair, ce document d'orientation n'est ni politicien ni politique. Il n'a aucun autre objectif que de remettre dans le bon sens (nous ne marchons plus sur nos pieds mais sur la tête) Notre vision syndicale est de retrouver une CGT historique, celle de 21, 36, de 45, de 68, de 95... afin de redonner aux travailleurs des réalités de luttes pour la victoire des revendications, non pas entreprise par entreprise, c'est l'apanage des syndicats et des fédérations, mais pour tous...

Et ce pour faire disparaître le sentiment d'impuissance de 2003, de 2005, de 2006, de 2007... face à la réalité d'un patronat puissant mais qui reste un colosse aux pieds d'argile.

Aujourd'hui, nous réemployons les termes : lutte de classes, classe ouvrière, capitalisme, impérialisme, réformisme, révisionnisme, social-traître, socialisation, nationalisation, expropriation, révolutionnaires... qui ont été éliminés volontairement de nos publications pour être, soit

disant, en phase, pour ne pas, soit disant, paraître comme orthodoxe, mais surtout pour supprimer la notion fondamentale révolutionnaire des bases fondatrices de notre syndicat CGT.

Depuis plusieurs dizaines d'années, la CGT a accompagné le capitalisme pour lui donner un visage humain et tenter de limiter les dégâts, branche par branche, entreprise par entreprise. L'effondrement du bloc antagoniste au capitalisme a revigoré le libéralisme dans notre pays et autant d'autres, au point que ce système basé sur l'exploitation maximum de l'homme et du profit maximum à court terme, n'a plus aujourd'hui aucun complexe et il est arrogant.

Notre département sinistré par la suppression de milliers d'emplois a subi ces nouveaux modes de productions, et aujourd'hui il est objectif de dire : « on lutte contre le capitalisme pour le faire disparaître, ou le capitalisme nous mettra par terre et il faudra des années pour se relever ». Il est aujourd'hui impossible d'avoir une troisième voie, c'est eux qui gagnent sur la régression sociale avec la casse de nos droits, de nos conventions et statuts, de nos emplois et de nos salaires, de nos retraites, du temps de travail, de la santé, de l'éducation et des entreprises d'Etat... etc. Ou alors c'est nous qui gagnons sur nos revendications en terme de besoins, d'emplois stables, de salaires décents, de temps de travail, de retraites, de fonction publique d'Etat, de santé, d'éducation...etc.

C'est ce dernier choix que nous proposons dans ce document d'orientation, un choix de luttes collectives sur la base des revendications et pour un changement de société. Et la CGT du Pas de Calais, terre historique de luttes (nous commémorons cette année le 60^{ème} anniversaire des grèves des mineurs en 1948 et le 40^{ème} des grèves de 1968), y a toute sa place. Pour faire face à une politique idéologique et réactionnaire, il nous faut redonner confiance aux masses des travailleurs pour mener avec eux la bataille afin de gagner les légitimes revendications

1] Chronique d'un échec annoncé

- 1) Comme nous l'avons annoncé dans le préambule, les échecs se sont succédés depuis plusieurs années. *En gras et en italique, l'orientation que nous vous proposons.*
- 2) La question que nous posons ouvertement et sans tabou est : « quelle progression sociale a été constatée depuis 10 ans ? ».
- 3) Nous n'avons rien à mettre sur la table et c'est terrible. Certains diront que la CPE a été abolie, certes, mais cette victoire n'est que la suppression d'un appendice non vital pour le capitalisme. Par contre, dans cette Loi réactionnaire dites d' « égalité des chances » a été remis en place, notamment le travail des enfants à 14 ans, le travail de nuit pour les enfants à partir de 15 ans (certaines professions) et le travail des séniors après 57 ans... qui annonçait la réforme des contrats de travail.
- 4) Il faut aussi rappeler les problèmes de la direction de l'UD pour organiser départementalement la lutte contre le CPE. Sans le rôle majeur des UL et des syndicats de base en soutien, il y aurait eu des problèmes de communications entre la CGT et la jeunesse en lutte, organisée syndicalement ou autonome.
Quel tract rassembleur de la direction de l'UD, issu de la réalité de terrain, pour unir les luttes, les revendications, la jeunesse et les travailleurs ? La sécurité sociale professionnelle reprise aujourd'hui dans les discours et les accords de déréglementation et de casse du Code du Travail ? On ne peut que constater que : là où le syndicat s'est impliqué en allant au contact des jeunes avec des tracts d'appel à manifester et à bloquer les lycées, relayés dans les entreprises et les lieux publics, la lutte a été très forte (ex Arras), là où il a été faible en se contentant des écrits venus du haut, la lutte a été éparpillée (ex Lens) : c'est un constat objectif.
- 5) *Une direction d'UD, organe dirigeant de la CGT du Pas de Calais, doit s'investir avec vigueur pour impliquer et solliciter toutes les UL, tous les syndicats et toutes les professions, en tant qu'organe d'unification de la lutte.*
- 6) Lors du dernier congrès confédéral de Lille en 2006, qu'aurait mis la CGT sur la table en termes de progression sociale si nous n'avions pas obtenu cette victoire au côté de la jeunesse en lutte ? Un mot est terrible dans la tête d'un militant « RIEN ». A part le « à la rentrée nous nous attaquerons au CNE », ce qui n'était pas difficile puisque déjà l'OIT et certains jugements l'avaient mis à mal et le rendaient déjà caduc.
- 7) En 10 ans, rien n'a été obtenu depuis la « Prime de Noël » pour les Chômeurs en 1998 : « RIEN »
- 8) Face à cette victoire sur le CPE en 2006, des régressions terribles. Soyons objectifs, le bilan est négatif même si des poches de résistance se sont organisées ici et là : toutefois la résistance sociale n'est pas la victoire sociale.
- 9) En 2003, la mobilisation sur les retraites a été forte, notamment dans le corps enseignants, relayé sporadiquement par certaines bases.
- 10) Quel bilan dit-on tirer de la « lutte » sur les retraites ?
 - 1993 : passage de 37,5 ans à 40 ans dans le secteur privé
 - 2003 : passage de 37,5 ans à 40 ans dans la fonction publique
 - 2007 : passage à 40 ans de cotisations pour les régimes spéciaux.
 - 2008... ?

- 11) En 15 ans, l' « harmonisation sociale » sur les retraites s'est fait au moins value et le passage à 41 ans de cotisations est prévu pour 2012 et à 42 ans en 2020 (VdN de mai 2003).
- 12) En 2003, des manifestations énormes ont lieu, notamment à Arras et Lens, avec 20 000 manifestants à plusieurs reprises, à Lille avec 100 000 manifestants et 1 000 000 à Paris.
Cette lutte rassemblait le public et le privé avec un mot d'ordre exprimé majoritairement dans toutes les manifestations :
«Retraite à 60 ans maxi, 37,5 ans pour tous, sur les 10 meilleurs années, et 55 ans pour les métiers pénibles »
- 13) Après la signature du traître Chéréque, la lutte fût « cassée » d'un coup, mais pour « nous rassurer », Marc Beugin, secrétaire régional CGT, nous avait annoncé dans une réunion de la CE de l'UD en juin 2003, que la lutte sur les retraites redémarrerait dès septembre. Mais rien n'est venu en septembre, aucun tract, aucun débat, aucune organisation de lutte pour la relancer, et ce malgré les demandes des militants. Etait-ce aux UL de relancer la lutte ?
- 14) C'est un échec cuisant du « syndicalisme rassemblé » (à la tête), ce qui ne sera pas compris puisque la CGT (à la tête) continuera et continue son chemin avec les traîtres et les révisionnistes sociaux démocrates. La « tête » a participé à tracer la voie de Sarkozy vers sa prise du pouvoir. Car si la bataille sur les salaires, sur la base des minima à 1500 euro avait été menée pour la gagner, aujourd'hui le « travailler plus pour gagner plus » ne serait pas dans tous les discours des forces réactionnaires.
- 15) A aucun moment au niveau du département, il n'y a eu la volonté d'unir les luttes à la base, avec pour unique but de privilégier le « syndicalisme rassemblé à la tête » : cela veut bien dire que la direction s'est inféodée aux principes distillées depuis des années par la direction régionale appendice de la direction confédérale, elle-même désormais inféodée au syndicalisme européen (CES) et maintenant mondial (CSI).
- 16) Par cet acharnement à privilégier ce type d'«unité» au sommet, il a été fait fi des revendications lancées par la base syndicale en luttes pour un retour aux 37,5 années pour tous pour les retraites, 1500 euro net pour le Smic....
- 17) Le comble de l'hypocrisie a été de dire « nous revendiquons la retraite à 60 ans » mais en disant « il y a de plus en plus de salariés qui rentrent dans la vie active à 25 ans ». ***60 (départ) - 25 (entrée) = 35 ans (cotisations), pourquoi ne pas avoir alors dit comme la revendication des métallos de la région 59-62 « sans référence aux années de cotisations », au moins c'était clair !***
- 18) Avec l'échec cuisant qui se prépare dans les secteurs bénéficiant des régimes dits spéciaux, on peut en déduire que la direction de la CGT, au niveau national, régional et départemental, a accepté cette situation de régression en ne relançant pas cette lutte en septembre 2003, et en acceptant de la négocier entreprise par entreprise en novembre 2007, c'est-à-dire en divisant la classe, ce qui va à l'encontre de nos principes CGT. Résultat 2012, tous à 41 ans !
- 19) Ainsi il peut être affirmé que loin des revendications générales de la classe, les directions de la CGT, par leur corporatisme, le développement des revendications spécifiques, leur manque de pratique de luttes, leur manque de débats avec la base (privée et publique), leur manque d'analyses concrètes... ont accompagné subjectivement le gouvernement dans ses réformes antisociales et rétrogrades.
- 20) Sur cette question de la retraite, de 2003 à 2007, les média se sont déchainés par des propos éditoriaux complètement alliés au choix du gouvernement, pour mode-

ler des esprits enclin à l'individualisme et au manque d'informations et de repères revendicatifs clairs :

- Les syndicats veulent durcir le conflit- Figaro - 09-11-07
- Mardi noir- France Soir - 19-11-07
- Les syndicats dépassés par la surenchère de la base-Figaro-17-11-07
- La grève se crispe, les grèves se prolongent-Monde - 17-11-07
- Jeudi noir, comment faire face-Midi Libre - 17-10-07
- Marche ou grève, la galère des usagers-France- Soir - 21-11-07
- Est-ce que ça va durer ? Le Parisien - 14-11-07
- La pagaille-Le Parisien -17-11-07
- Stop !- Le Parisien - 20-11-07
- Stop ou encore- Voix du Nord - 21-11-07
- Assez !- France-Soir - 16-11-07
- Grèves, comment sortir de la crise ? - Libération-16-11-07

A ces diverses « Une » des journaux, il faut ajouter quelques éditoriaux cinglants qui « fusillent » les mutins des régimes spéciaux :

A) Le syndicalisme, c'est l'âge de pierre plus le goulag

- *« S'ils réussissent, François Fillon et Nicolas Sarkozy effacent le camouflet de 95. C'est qu'il y a urgence à remporter ce type de victoire symbolique » Philippe Waucampt, La République Lorraine du 11-9-07*
- *« On ne nous empêchera pas de déplorer profondément cet archaïsme de nos relations sociales. Et en plus, on condamnera le totalitarisme syndical » Jacques Camus, La République du Centre du 21-11-07*
- *« Campé sur une ligne conservatrice, Didier Le Reste de la CGT cheminots voudrait être l'ultime rempart contre Sarkozy » Claude Weill, le Nouvel Observateur du 25-10-07*
- *« Des décennies d'immobilisme et de refus des réformes destinés à nous mettre simplement à jour, notamment en matière sociale » Michel Bassi, l'Eclair des Pyrénées du 10-11-07*
- *« les refus du changement font que la France s'accroche à un monde dépassé » Pierre Taribo, L'Est Républicain du 02-11-07.*

B) La grève est antidémocratique.

- *« Nicolas Sarkozy a fait de la réforme des régimes spéciaux de retraite, un de ses axes principaux de campagne. Quand les français ont voté, ils le savaient. Il a donc été sur ce point légitimé par le suffrage universel » Alain Duhamel, RTL du 11-10-07*
- *Sur France Culture, l'écrivain et journaliste Max Gallo parle des syndicats dans l'émission « l'esprit libre » en terme de « groupuscules » qui remettent en cause « la question de la démocratie »*
- *« Il va de soi que Nicolas Sarkozy ne cédera pas sur ce dossier [...] C'en serait fini, d'une certaine manière, de son mandat... Michel Richard, Midi Libre du 2-11-07*
- *« Le pays qui a réinventé la république en Europe, en 1792, a beaucoup à faire en terme de civisme » Patrick Fluckiger, l'Alsace du 12-11-07*

C) Le péril rouge ne passera pas.

- « Une minorité d' « anti tout », qui adopte une posture de type révolutionnaire. On est le seul pays à avoir autant de votes trotskistes » Jacques Marseille, le Point du 08-11-07
- « téléguidé par l'extrême gauche pour faire dérailler les réformes » Stéphane Marchand dans le Figaro du 10-11-07

D) Le monde entier aime les réformes et les mensonges.

« Pour faire plier les grévistes, Nicolas Sarkozy et ses conseillers, comptent sur les enquêtes d'opinion qu'ils encouragent et recommandent à leurs amis sondeurs » Canard Enchaîné du 7-11-07

- « les citoyens, dans les sondages [...] approuvent donc, dans leur grande majorité, l'alignement de la durée de cotisation des agents du service public sur celle des fonctionnaires et des salariés du privé » Edito du Monde du 18-11-07
- « les français veulent que l'ensemble des salariés cotisent quarante ans » Michel Wieviorka, La Tribune du 13-11-07
- « Personne ou presque ne conteste la nécessité de revoir ces régimes de retraite » Laurent Joffrin, Libération du 11-09-07
- « cette fois, l'opinion approuve largement la plus part des projets présidentiels » François Ernewein, édito de la Croix du 18-09-07
- « la plus part des gens, y compris moi, pensent qu'il faut réformer les régimes spéciaux » Laurent Joffrin, France Info du 15-10-07
- « c'est demandé dans le pays, c'est une question de justice » Manuel Valls, député PS dans Aujourd'hui du 11-09-07
- « Il n'y a qu'une chose à dire au chef de l'Etat : « continuez à tenir bon Monsieur le Président » Etienne Mougeotte, le Figaro Magazine du 17-11-07.

21) La liste des prises de positions subjectives et idéologiques des média et hommes politiques est encore longue. Tout démontre dans ces quelques éditoriaux ou articles, que tout a été fait pour mettre les salariés en concurrence. Ils ont agi en « parti de la presse et de l'argent », forts de ne jamais être contrarié par une presse CGT, idéologiquement défaillante et qui n'est plus en phase avec les réalités de terrain. **Une presse CGT doit apporter plus d'analyses concrètes dans lesquelles les bases pouvaient puiser pour rédiger ses tracts de masse.**

22) D'autres questions se posent.

- Quelle riposte CGT à la propagande idéologique?
- Quelle organisation de masse voulue ?
- Quelle écoute des revendications des travailleurs ?

23) Certains pourraient avancer l'argument que ce sont les salariés, faute d'argent, qui se refusent à entrer dans la bagarre en laissant leurs délégués agir auprès des directions patronales. Or, ce principe réformiste et démobilisateur des masses est balayé par des exemples. Quand en avril 2007, la région métallurgie rassemble plus de 3500 travailleurs à Douai, elle démontre la volonté des salariés à lutter sur leurs revendications. Cette manifestation a été préparée des mois à l'avance avec des rencontres syndicales à la base, dans la quasi-totalité des syndicats CGT organisés dans la métallurgie de la région, et des milliers de tracts diffusés. Et pourtant, ce ne sont pas des

aides des structures dirigeantes, des deux départements CGT ou nationale CGT, qui sont au rendez-vous, mais plutôt une hostilité et des bâtons dans les roues. Et pourtant le succès est là, c'est l'unité à la base avec l'interprofessionnel de combat pour les revendications : minima des grilles de salaire à 1600 € net, retraite à 55 ans, emplois en CDI, 35h00 sans flexibilité...

- 24) ***Cela démontre que la volonté paie, que les travailleurs se fondent avec le syndicat quand les revendications sont clairement exprimées et en rapport avec leurs besoins.***
- 25) Une deuxième question fondamentale : « Qu'a réellement fait la direction de l'UD CGT pour s'opposer à la régression sociale ? »
- 26) ***Pour repartir dans le bon sens, il faut faire le constat d'un échec de notre organisation syndicale. On ne peut se mentir face à des gouvernements réactionnaires de droite et de gauche, face à un patronat ambitieux et féroce, face à la construction d'une Europe ultralibérale.***
- 27) On doit en tirer des conclusions :
- La division à la base = perte de droits = perte de syndiqués
 - L'unité à la tête = perte de droits = perte de syndiqués
 - Le refus d'entrer dans la politique de la chaise vide = adhésion aux principes du capital = perte de syndiqués
 - Le refus d'analyser concrètement une situation = soumission aux idéaux sociaux-démocrates = perte de syndiqués
 - Le développement de la gestion de la CGT avec les « partenaires » financiers + cogetise = régression et fil à la patte
 - La dégénérescence idéologique = on coupe la branche sur laquelle on est assis = perte de syndiqués.
 - NAO = piège légalisé.
- 28) Pourtant, ces conclusions sont belles et bien le socle actuel de l'UD et de la Région et nous proposons de les changer pour :
- ***L'unité à la base avec des revendications et des repères revendicatifs clairs***
 - ***Remise en place de l'accueil syndical sur les principes fondamentaux de nos statuts de 2002.***
 - ***Ne plus se rendre dans des négociations stériles sans la création préalable d'un rapport de force***
 - ***Analyser la situation en lien avec les bases qu'il faut absolument rencontrer périodiquement et produire des rapports sur les débats***
 - ***Remettre en place le centralisme démocratique, du bas vers le haut, du haut vers le bas, et par les côtés pour monter à la Confédération avec des déclarations et des positions issues de nos débats***
 - ***Mettre les UL, organes militants fédérateurs des luttes de proximité, en contact permanent***
 - ***cogetise et transparence des finances de notre Union Départementale***
 - ***impulsion et présence sur les lieux de luttes (pas seulement avec la sono)***
 - ***position sur notre adhésion à la CES et quels apports revendicatifs après cette adhésion.***
 - ***position sur notre adhésion à la CSI et quels apports revendicatifs apporte-t-elle.***
 - ***Débat interprofessionnel et position sur les revendications générales (emplois-salaires-retraites-santé-éducation-services publics-culture...)***
 - ***position sur la situation internationale, sur l'immigration, le racisme, les Sans-papiers***

- 29) *Tous ces éléments permettent un plan de travail revendicatif en lien direct avec les UL, les bases syndicales et les professions, pour impulser l'unité et faire face à la propagande idéologique, du pouvoir, des médias, des patrons.*

2] Commission exécutive, bureau et secrétariat

A) La Commission Exécutive.

- 30) La composition exécutive de notre UD 62 est composée de 50 camarades issus des UL, des professions et des syndicats. Chacun se rappelle ici les conditions d'élections lors de notre dernier congrès à Liévin et la fameuse phrase lancée par le responsable du bureau en charge des élections, le secrétaire à la politique financière, Daniel Labus, aujourd'hui retraité : « *tout le monde est élu* ».
- 31) Cette frasque historique dans notre UD, suivait la non présentation concrète des finances de l'UD par son secrétaire financier conformément aux statuts, la non présentation par son secrétaire général, des grandes lignes d'un document d'orientation conformément aux statuts, un document remplacé par des groupes de travail avec en issue, des rapports des débats contestés qui n'ont eu aucune utilité dans la pratique depuis 3 ans.
- 32) En fin de congrès, il a fallu qu'une partie des membres élus, recalculent eux-mêmes les votes pour avoir les résultats officiels et démocratiques. Pendant que les camarades faisaient le comptage, une partie de la CE votait pour le secrétariat sans connaître le résultat définitif.
- 33) Cette manipulation idéologique est antidémocratique, une indiscipline syndicale qui s'est traduite par le rejet d'une partie de la CE à reconnaître le bureau et donc du secrétariat, à ne jamais accepter sa validité.
- 34) N'ayant pas pu s'exprimer sur le vote, donc sans la possibilité de se présenter avec des arguments issus de ce vote, c'est-à-dire le nombre de voix réelles recueillies par les candidats au bureau et au secrétariat de l'UD, des élus de la CE, élus au bureau (malgré eux) n'ont jamais participé aux réunions du bureau, qu'ils ont toujours considéré de fait, comme illégitime.
- 35) ***Nous devons collectivement veiller à ce que les statuts de notre UD soient respectés dans les faits. De telles situations ne doivent jamais se reproduire dans notre structure, qui a pour but d'unir sur la base de nos revendications et des respects de nos statuts et non de diviser sur une bataille de places à prendre.***
- 36) 50 membres sont élus à la CE, mais la moyenne de présence est d'environ une vingtaine. Avec des taux très bas comme ce fût le cas à Arras lors d'une CE élargie, où moins de 10 membres de la CE, dont 2 du secrétariat et 1 du bureau, alors que 75 militants des syndicats de base étaient présents pour débattre des revendications et notamment celle sur les salaires.
- 37) ***La conception idéaliste est dirigée pour affaiblir. La parité hommes/femmes n'apporte rien à la lutte pour les revendications ni sur les décisions. Un-e militant-e n'a pas à être jugé sur son sexe mais sur son engagement et ses capacités dans la CGT.***
- 38) Des ordres du jour défailants et n'étant pas en lien avec les réalités ont conduit à ce constat. Certains des camarades élus au Congrès ne sont jamais venus, d'autres

qu'une seule fois. Il y a là peut être cause à effet mais aussi une stratégie du secrétariat au moment du congrès.

- 39) Aucun compte-rendu des débats sur les revendications. Pour un syndicat d'entreprise, en lutte perpétuelle contre son patron, à quoi sert la CE ? Si les bases n'ont pas connaissance des débats et des résolutions, des axes de luttes et des repères revendicatifs, elles sont en droit de demander des explications sur le rôle de notre UD et de sa CE qui est souveraine.
- 40) Nous avons constaté que la CE de notre UD était très corporatiste. Que les débats tournaient toujours sur les problèmes rencontrés par une branche ou un corps de métier, alors que nous devons débattre des revendications générales de la « classe » et des moyens mis en place pour fédérer les luttes sur cette base.
- 41) Ainsi, depuis 3 ans, peu de vote, peu de décisions démocratiques prises dans l'intérêt des salariés, des syndiqués, des syndicats.
- 42) Pendant les dernières années, la CE n'a pas avancé vers le progrès social gagné par l'organisation des masses pour la lutte sur les revendications. ***La prochaine CE devra se débarrasser de ce corporatisme récurrent, des constats d'échecs, du « pleurnichage » et de la découverte du capitalisme et de ses méfaits contre les travailleurs.***
- 43) Il n'y a pas eu possibilité pour les uns ou volonté pour d'autres, d'organiser réellement les sujets de débats et de prendre des décisions de « classe » dépourvues de corporatisme. Dès que le sujet fâchait et qu'il tournait au désavantage du secrétariat, la solution de repli a toujours été « de simuler » une atteinte personnelle, alors que c'est une réalité du débat militant et contradictoire.
L'ultime solution étant de crier « révolutionnaire » ou « gauchiste », ou cette incantation narquoise « vous voulez encore la grève générale » (qui d'ailleurs était nécessaire donc possible fin mai 2003), alors que les camarades mettaient en débat des réalités objectives et concrètes des revendications.
- 44) ***Une CE se veut constructive, elle n'a pas à distiller le sentiment d'impuissance. On ne reconstruira pas en un jour, des années de disette syndicale, il faut essayer, analyser, et réessayer encore et encore, jusqu'à redonner confiance aux masses des possibilités qu'elles ont pour gagner les revendications.***
- 45) Par contre, sur les sujets tel que le Cogétise, la CE était très étoffée, avec une présence des directions syndicales venues de la région, des fédérations et de la confédération. Cette présence n'était pas opportune mais servait à réorienter les débats dans le sens des décisions prises par le haut et qui risquait d'être menacées par les débats objectifs sur la base des faits et des réalités de terrain.
- 46) ***Ce dont nous avons besoin, et ce que nous proposons, c'est une CE souveraine et décisionnelle, qui respecte son mandat, qui se fait respecter en tant qu'organe dirigeant, qui organise des plans de travail.***

B) Le Secrétariat

- 47) Outre son illégitimité constatée par une partie de la CE (alinéa 33), une nouvelle question se pose : à quoi a servi le secrétariat de l'UD, dans la construction du rapport de force ?
- 48) A légitimer les dépenses, quelles dépenses ? A organiser les luttes des travailleurs, où et quand, quel bilan, quel budget luttes ? A défendre les militants menacés ou licenciés ? A assister à des réunions, quelles réunions ? A fournir des comptes rendus, quels comptes rendus ? A aller à la rencontre des syndicats d'entreprise ? A se dé-

placer dans les UL ? A apporter la solidarité internationale, quelle solidarité et avec qui, sur quelle base définie démocratiquement par la CE de notre UD, quel bilan, quel budget ?

- 49) L'UD 62 est statutairement présente dans le CCN. Mais nous ne savons pas quelle position et quel vote de notre secrétaire mandaté par la CE pour la représenter en tant que structure départementale : par exemple sur le vote de la Constitution Européenne, sur les 37,5...
- 50) *La tâche prioritaire du secrétariat de notre UD est de rassembler, d'unir les luttes, de les organiser au niveau du département, sur la base des revendications exprimées par les syndicats du département, donc des syndiqués, donc des salariés. De les porter à la Confédération.*
- 51) *Un secrétariat d'UD n'est pas un relais ni une chambre d'enregistrement de la direction confédérale mais un relais de la base via la CE vers la direction confédérale.*
- 52) *Etre secrétaire d'UD n'est pas un métier à part entière défini par un plan de carrière. Un secrétaire d'UD est mandaté temporairement pour défendre les travailleurs, pour exprimer leurs revendications au niveau d'un département et représenter la CGT départementale au plus haut niveau des instances nationales de notre confédération. Un secrétaire d'UD est le militant qui porte le mandat et les revendications issues des débats de la CE et des rencontres avec les syndicats à la base. Ce sont ces principes fondamentaux qui font que notre CGT a résisté aux assauts du capital et des patrons depuis 1895. C'est le principe même du centralisme démocratique que nous entendons remettre en pratique : du bas vers le haut et du haut vers le bas.*
- 53) *C'est au congrès et à la future CE de définir le nombre de secrétaires permanents dont nous avons besoin. Non pas sur des exigences financières et budgétaires mais sur la base de notre volonté à améliorer le rapport de force nécessaire pour gagner les revendications exprimées et la syndicalisation.*
- 54) Il est inconcevable de continuer à vivre sur la base des émoluments ou autres contributions venus du capital. 60% du budget de la CGT vient du capital, 40% des cotisations, ou est notre indépendance syndicale ?
- 55) *Le mandat d'un secrétariat est d'impulser la syndicalisation, en organisant avec la CE, les UL, les professions et les bases, un travail collectif de masse par la diffusion de tracts, de collages, et par une présence de terrain maximum à longueur d'année.*
- 56) *Le renforcement de la syndicalisation inverse notre dépendance financière et budgétaire au capital : nous proposons un plan de syndicalisations basé sur les revendications, sur une période que nous devons définir, et qui permettra d'inverser la tendance pour retrouver une indépendance réellement constructive pour la lutte.*
- 57) *Qui dit syndicalisation, dit renforcement de la formation syndicale réellement en lien avec les aspirations et les demandes des militants. Ces formations doivent être au plus près du terrain et des lieux militants que sont les Unions Locales.*
- 58) *Le plan de formation militante syndicale CGT doit être débattu par la CE avec un plan de travail organisé par un secrétaire compétent en la matière avec une commission de suivie qui rend compte au niveau du département.*

C) Le Bureau.

- 59) Il est à noter que depuis des années, le bureau de notre UD n'a pas eu la volonté ou la capacité d'impulser les débats et les luttes collectives et de masse.
- 60) Le bureau n'a décidé que des mandatements donnés ici et là pour siéger dans des instances paritaires, régionales et départementales.
- 61) *Le rôle du bureau est de préparer des ordres du jour en lien avec une réalité objective, de s'accaparer de tous les éléments contradictoires nécessaires aux débats de la CE, de faire des propositions de textes ou de tracts de masse sur les revendications des salariés, de préparer des résolutions pour les débattre à la CE qui les amende avant la mise au vote, de récupérer auprès des mandatés départementaux ou autres, tous les documents liés à leurs fonctions et leurs comptes rendus...*

3) La vie syndicale de notre UD

A) Contacts avec les bases de notre département.

- 62) *Un dirigeant d'une Union Départementale ne doit pas être spectateur mais acteur du syndicat, c'est le mandat qui lui confie cette grande responsabilité.*
- 63) *Quatre (ou 5) secrétaires permanents, avec des voitures et des moyens, + des permanents détachés des entreprises de la fonction publique, doivent nous permettre un contact récurrent avec l'ensemble des bases, via les UL, les professions, les unions de syndicats.*
- 64) Sans plan de travail sur le contact avec les bases, on se détache vite des réalités objectives de terrain pour amener un discours subjectif venu du haut.
- 65) *C'est avec les moyens donnés, les plans de travail qu'il sera possible de lutter, autant sur le fond des revendications que sur la forme de son organisation.*
- 66) *Ainsi, nous proposons que les secrétaires de l'UD et permanents de la CGT prennent en charge un périmètre défini par la CE, pour aller au devant des bases syndicales interprofessionnelles pour débattre avec elle et les écouter : toujours en lien avec une stratégie collective.*
- 67) *Nous devons éviter les positions corporatistes. Permettre aux militants de connaître leurs interlocuteurs au niveau du département. Pratiquer de manière collective pour écouter, permettre à chacun d'aborder toutes les questions, et ainsi se les approprier et les faire partager.*
- 68) *Afin de mettre en place cette organisation démocratique et collective, tous les membres de la CE doivent dévoiler toutes leurs heures syndicales, leurs détachements et les fonctions qu'ils occupent.*
- 69) *Chaque camarade en charge d'un périmètre se devra de faire régulièrement un bilan-analyse et un compte-rendu à la CE.*

B) Les mandats

- 70) *Tout membre de la CE, qu'il soit DS ou délégué d'entreprise, permanent, administrateur ou membre des commissions paritaires a le devoir de faire état de ses fonctions dans l'intérêt démocratique et financier de l'Union Départementale.*

- 71) *C'est à la nouvelle CE de désigner les camarades ou de les conforter dans leurs fonctions. Les camarades ont un mandat de la CGT et personne n'a le droit d'engager la CGT sur des positions personnelles ou politiques.*
- 72) *La CE doit avoir un contrôle démocratique des camarades siégeant dans les instances. Pour les grandes questions, comme par exemple la santé, la Sécu... c'est à la CE de fixer le cadre après débat de fond et documents contradictoires ou objectifs présentés par le mandaté.*

C) La presse CGT du Pas de Calais

- 73) *Nous devons malheureusement constater que « le Travailleur du Pas de Calais », qui doit être un outil syndical de lutte, a vu son contenu fondre au fur et à mesure des années.*
- 74) *Cette presse départementale CGT ne peut rester ainsi : un édito du secrétariat et des copiés collés réduits au format ne suffise pas pour qu'on s'y intéresse et qu'on intéresse les syndiqués et les travailleurs.*
- 75) *Le « Travailleur du Pas de Calais » doit être un outil de propagande destiné à la syndicalisation sur la base des revendications des travailleurs.*
- 76) *Une UD, c'est la confiance entre les militants. Quand il s'agit d'un tel outil d'unité et d'informations interprofessionnelles, il ne peut y avoir des excuses telles que : manque de militants pour le confectionner ou coût de production.*
- 77) *Nous proposons la création d'un collectif de rédaction du journal de l'UD et de gestion du site, autonome et basé sur la confiance et le débat. La CE peut à tout moment demander au collectif de la tenir informé des idées et pourra aussi les contester par le débat contradictoire. Le bureau met ce point à l'ordre du jour de manière régulière.*
- 78) *La CE de l'UD met en débat les publications confédérales que sont la NVO et Le Peuple et Ensemble, afin de faire remonter les critiques et les améliorations à y apporter en termes de positionnement et d'informations générales nécessaires aux bases.*
- 79) *Les presses confédérales appartiennent à la CGT, donc aux syndiqués, et la CE est nommée par le vote des syndiqués. Ces presses doivent donc refléter les positions et les analyses de la CGT et non pas des positions individuelles ou dirigées.*

D) La formation syndicale CGT

- 80) *La formation syndicale doit être l'une des priorités des prochaines années.*
- 81) *Tout délégué, tout syndiqué, tout mandaté, tout administrateur, tout conseiller, doit recevoir une formation à son niveau.*
- 82) *Les formations doivent être décentralisées vers les UL pour les délégués, syndiqués et conseillers, centralisées à l'UD pour les mandatés et les administrateurs.*
- 83) *C'est la CE qui définit un plan de travail pour la confier à une commission en charge de la formation syndicale. Cette commission a pour tâche d'évaluer les besoins, de les recenser et d'en chiffrer le coût annuel par des états prévisionnels.*
- 84) *Les stages syndicaux CGT doivent être en lien avec des réalités objectives et pas basés sur le subjectivisme ambiant souvent démobilisateur.*

- 85) *La formation doit être un accueil syndical pour tous les adhérents de notre département. L'UD se donne les moyens de développer la formation syndicale interprofessionnelle CGT (Niveaux, Prudis, Eco-Ce, Chsct..)*

E) La politique financière.

- 86) Nous n'avons toujours pas eu un bilan financier clair de la période 2002/2005.
- 87) *La CFC a le rôle primordial et la tâche de donner et de vérifier les comptes et les ressources de notre UD.*
- 88) *Le secrétaire à la politique financière a la tâche de remettre et de préparer, à la demande de la CE via la CFC, tous les comptes et les bordereaux des recettes et dépenses pour une clarté du bilan.*
- 89) *Le secrétaire à la politique financière a pour tâche de définir un bilan prévisionnel recettes/dépenses, en lien avec la CFC, le secrétariat et la CE souveraine.*
- 90) *Ce prévisionnel est adopté par la CE, et doit prendre en compte tous les aspects des recettes et des dépenses (voitures, frais, salaires..), les divers budgets (luttons, formations, rencontres, réunions, relations internationales..)*
- 91) *Chaque dépense doit être accompagnée d'un reçu et de la raison succincte de celle-ci.*
- 92) *Le nouveau système imposé pour le paiement des cotisations « le Cogétise » doit au minimum permettre d'avoir exactement le nombre de syndiqués dans notre département et de faire le bilan de la montée ou de la baisse de la syndicalisation, par entreprise, par branche, par profession.*
- 93) *C'est en lien direct avec les UL que nous pouvons déterminer le budget de notre UD. En effet, le « cogetise » permet aux UL d'avoir des entrées financières sans être en lien interprofessionnel avec les syndicats qu'elles ont en charge de rassembler et d'unir localement pour les revendications.*
- 94) *La CFC en lien avec le secrétaire à la politique financière, la commission des mandats et celle des candidatures, permet de déterminer un bilan de la syndicalisation, du nombre d'adhérents, donc du nombre de voix exact pour un congrès, en cours d'année, et ce de manière régulière.*

F) Relations avec la Confédération, la Région et les structures professionnelles

- 95) *Le secrétariat a pour mandat de transmettre à la Confédération et aux structures régionales et professionnelles, toutes les prises de positions, les repères revendicatifs et les contributions votées majoritairement par la CE souveraine de notre UD 62. Débat sur: statut du salarié, sur sécurité sociale professionnelle, sur formation tout au long de la vie, sur les services d'intérêts généraux (SIG) qui remplaceraient les services publics...*


G) Les relations internationales

- 96) *Les membres de la CE de l'UD doivent être acteurs/décideurs des relations internationales.*
- 97) *Les délégations et les invitations sont soumises au vote de la CE.*
- 98) *La CE et le Congrès doivent avoir un débat critique, ouvert et contradictoire sur : l'adhésion à la CES et à la CSI, sur les traités européens, sur la Palestine, Cuba, le*

Venezuela, la Bolivie, l'Irak... les rapports Nord-Sud et le tiers monde... enclin à la problématique de la domination et de la recolonisation impérialiste.

99) *La CE et le Congrès apportent tout son soutien à la lutte pour la régularisation de tous les sans-papiers, et tous les moyens à ses structures de lutte.*

100) *La CE et le Congrès s'engage à lutter contre le racisme, la xénophobie, la guerre, le sexisme, les lois discriminatoires et à apporter la solidarité là où elle est demandée.*



LES REPERES REVENDICATIFS

Un alphabet pour les priorités.

- a) salaires : minima des grilles (Smic horaire à 10,55€ nets) : 1600 euro nets mensuel.**

Est-ce trop demander à la 5^{ème} puissance économique, un salaire de 10 650 francs nets mensuel pour vivre décemment ? (Si la CGT s'était donnée les moyens de sa politique revendicative salariale depuis 10 ans, le slogan de Sarkozy sur le pouvoir d'achat n'aurait pas été si décisif).

- b) 300 euro tout de suite pour les bas salaires et petites retraites (à définir). Minima sociaux : à 1500 euro nets.**

Cette revendication est exprimée par des centaines de syndicats lors des NAO. Droit de chacun d'avoir des conditions convenables d'existence.

- c) Taxation des hauts salaires, stocks options, des revenus boursiers, terriens et immobiliers. Contrôle des bénéfices.**

Cette proposition est elle indécente ? Quand on sait que ceux qui mettent en œuvre des politiques de restructurations, de délocalisations, de recul des droits, qui financiarisent tous les aspects de notre société, qui capitalisent sur le dos du peuple, sont largement rémunérés par un capital de plus en plus riche.

- d) Santé : gratuité complète des soins dans les hôpitaux publics, renforcement des services et créations d'emplois. Nationalisation de toutes les entreprises liées à la santé.**

Ce qui possible dans un pays comme Cuba sous embargo depuis 47 ans et qui n'a pas exploité 1/3 de la planète pendant 150 ans, est possible en France. La CGT lutte pour la suppression de la médecine à plusieurs vitesses distillée par les grands groupes capitalistes de la santé.

- e) Education : gratuité complète (cours, logement, repas, transports...) pendant toute la scolarité de 2 ans à 26 ans ou +, dans les écoles, lycées, IUT ou facultés publiques. Pour une éducation de qualité indépendante du Medef. Avec un renforcement des moyens, des emplois : notamment par la réouverture des structures de proximité.**

Idem que la réponse précédente en rappelant qu'au niveau régional, le chiffre des suppressions de postes d'enseignants de 1998 à 2007 est de 5000, soit 7 Métaleurop et que pour la rentrée 2008/2009, le chiffres est 777 postes supprimés soit un Métaleurop. Chiffres auxquels il faut ajouter la suppression ou l'externalisation par centaines, d'agents de services, de surveillants et infirmiers scolaires, de personnels de soutiens scolaires...NON à l'école Mc DO, « après la mal bouffe, la mal éducation »

- f) Retraites : 37,5 ans de cotisations, 60 ans maxi, 55 ans pour les métiers pénibles (à définir par le débat), 75% des 10 meilleures années, minima retraite à 1500 euro nets. 1 départ pour une embauche.**

Ne laissons pas la place aux fonds de pension, exigeons de revenir aux fondamentaux solidaires intergénérationnels. Les progrès technologiques et médicaux ne doivent pas servir d'arguments pour réduire le progrès social mais servir les besoins de la population et des travailleurs.

g) Licenciements : nationalisation en cas de fermeture sans indemnisation du propriétaire, maintien de tous les emplois.

Mêmes dispositions contre ceux qui ont collaborés en 40-45 (et ce sont les mêmes) et qui aujourd'hui vident la France de sa substance industrielle et commerciale

h) Prud'hommes : maintien et renforcement du Code du Travail : notamment en termes de licenciements, de fermetures, de salaires, de conditions de travail. Renforcement du pouvoir des Prud'hommes pour éviter qu'un employeur ne vienne X fois pour les mêmes faits.

Pour cela, il faut un fonctionnement et une formation CGT avec des conseillers et des défenseurs formés à Prudis pour faire respecter le Code du Travail, les statuts et les Conventions Collectives et les principes CGT.

i) Durée du travail : horaire collectif de 35h vers les 32h hebdomadaires sans annualisation ni flexibilité, maximum 40h00 sur 5 jours (35h) sur 4 jours (32h).

Les progrès technologiques permettent sans problème ce passage. L'argument économiste du gouvernement ne tient pas face au passage en 10 ans (de 35h) de 6% à 15% de la richesse nationale pour les 500 familles les plus riches de France alors que depuis 25 ans, la part des salaires dans la valeur ajoutée, a diminué de 9.3%.

j) 2 jours de repos hebdomadaire obligatoire dont le dimanche.

Combattons l'idée de la semaine des « 2 dimanches » déjà distillée par le patronat dès 1937 après la victoire des 40h00. Imposons la 6^{ème} semaine de congés payés.

k) Contrat de travail : CDI de 35h00 mini ou partiel choisi.

Interdiction du travail précaire et des contrats « bidon ». Lutte contre la mise en application des rapports dits « De Virville » ou « Attali ».

l) Maintien intégral et amélioration du Code du Travail, des Conventions Collectives et des statuts.

La victoire contre la déréglementation du travail est impérative pour lutter contre l'individualisme et remettre en place des contrats collectifs de travail : mêmes emplois, même travailleurs, mêmes conventions, mêmes statuts, pour les mêmes droits collectifs.

m) Heures supplémentaires : toujours sur la base du volontariat, 150% à partir de la 36^{ème} heure, maximum 50h/an.

150% pour que les heures supplémentaires de 36 à 40h, 200% au-delà, afin que ces heures coûtent plus chères qu'une embauche.

n) Travail de nuit : interdiction pour les salariés de moins de 18 ans, pour les femmes mères ou enceintes, dans les branches qui ne le nécessitent pas, heures à 100% de 21h00 à 6h00.

La productivité ne doit pas nuire à la vie de famille et sociale. La CGT doit évoluer dans l'intérêt des travailleurs avec la suppression du travail de nuit, là où il n'est pas vital (santé, sécurité publique...) ou nécessaire au maintien de l'outil de travail (sidérurgie...). Paiement des heures de nuit à 200%.

o) Travail du dimanche : interdiction dans les branches qui ne le nécessitent pas.
Le seul argument du travail du dimanche dans l'industrie ou le commerce n'est qu'économique. *Païement des heures du dimanche à 200%.*

p) Salaire minima pour les femmes au foyer et droit à la retraite pleine et entière.
Elever ses enfants est un métier à temps plein.

q) Revalorisation des allocations familiales.
Bloquer depuis trop longtemps et à distribuer selon les ressources.
250 € dès le 1^{er} enfant.

r) Culture : accès gratuit dans les lieux de culture publics.
L'accès à la culture ne doit pas être réservé à une minorité mais doit être accessible à tous.

s) Logements : accès pour tous à un logement, réquisition des logements vides, loyer indexé sur les revenus.
Pour faire face à la spéculation immobilière et éviter la formation de ghettos et le retour des bidonvilles : *respect du droit constitutionnel au logement décent pour tous, selon ses besoins, selon ses moyens.*

t) Transports : publics, gratuité complète pour les lignes régionales et locales (train-bus), nationale pour les CP, réouverture des lignes fermées.
Pour lutter contre la pollution et les dangers de la route, contre les lobbies des transports. *Arrêt immédiat des privatisations et renationalisation avec création de nouvelles lignes pour desservir correctement les lieux de travail, de cultures, de sports...*

u) Communications : Renationalisation de France Télécom et arrêt de la privatisation de la Poste (PTT).
Nécessité absolue pour lutter contre les monopoles capitalistes et recréer des services de proximité et des emplois stables.

v) EDF/GDF, Eau et besoins vitaux à 100% sous contrôle de l'Etat. Tarifs indexés sur les salaires.
Le droit de s'éclairer, de se chauffer, de se nourrir, de se laver et l'accès pour tous à l'eau potable sont des droits fondamentaux qui ne peuvent être que sous la seule direction et contrôle de l'Etat : c'est un impératif national.

<p align="center">Sur les points B-S-T-U-V, il suffit de respecter la Constitution Française (voir page 20)</p>
--

w) Contrôle des prix avec imposition d'un prix maximum par l'Etat sur les denrées alimentaires.
La CGT agit pour l'application de ce contrôle. Avec la libéralisation des prix imposée par l'Europe, chacun de nous a constaté l'envolée des prix au passage à l'euro.

x) Contrôle syndical des aides publiques et remboursement intégral en cas de licenciements collectifs ou de délocalisations.

Nous avons tous en mémoire les entreprises aidées sans contrôle ou qui se sont installées avec les aides publiques et qui ont tout abandonnées, laissant des milliers de travailleurs dans la misère et le chômage.

L'Etat et son gouvernement n'ont pas vocation à aider financièrement les entreprises capitalistes. La manne financière accordée au titre des allègements de charges doit être supprimée.

y) Abrogation des traités européens, sortie de l'Alliance Atlantique, du FMI, de la BM, de l'OMC... interdiction des crédits revolving.

Contrairement aux déclarations des responsables de la CSI et de la CES qui ont osés annoncer qu'il fallait rendre les délocalisations acceptables, qui ont remplacés les services publics par les SIG (Service d'Intérêts Généraux), qui ont parlés de devenir des partenaires de structures créées par le capitalisme européen, mondial et guerrier.

Nous devons œuvrer pour la création d'une banque populaire d'Etat afin d'accorder aux travailleurs des prêts à taux minima voire à 0%, ce qui passe par la nationalisation du système bancaire.

z) Régularisation de tous les sans-papiers économiques et retour à une politique de terre d'accueil pour les réfugiés politiques qui fuient la terreur de leur pays.

Les politiques impérialistes actuelles permettent une re-colonisation qui va à l'encontre des peuples. La mondialisation contribue au pillage des richesses minières, pétrolifères, agricoles (Total, Bolloré, Pechiney...) et à la mise en place des monopoles capitalistes qui s'accaparent des bénéfices et appauvrissent des continents entiers (Afrique).

La CGT lutte contre cette exploitation qui fomente la misère donc l'exode de millions d'individus vers les zones riches de l'occident.

La CGT dénonce la politique policière, raciste et xénophobe du gouvernement contre les sans-papiers. Celle-ci est inadmissible, comme est intolérable la politique de « pillage des cerveaux ».

Cette politique, mise en place par la capital, est faite pour diviser les travailleurs (toujours le bouc émissaire) et les empêcher de lutter dans l'unité.

La CGT s'inscrit pleinement pour la régularisation de tous les sans-papiers, pour la libre circulation des personnes, contre les guerres impérialistes et les blocus économiques, et pour le respect de l'indépendance de chaque pays, sans droit d'ingérence quel qu'il soit.

La CGT lutte pour la Paix et la Fraternité entre les Peuples.

La CGT se donne tous les moyens de la solidarité internationaliste.

Préambule de la Constitution Française de 1946 repris en 1958

►1. Au lendemain de la victoire remportée par les peuples libres sur les régimes qui ont tenté d'asservir et de dégrader la personne humaine, le peuple français proclame à nouveau que tout être humain, sans distinction de race, de religion ni de croyance, possède des droits inaliénables et sacrés. Il réaffirme solennellement les droits et libertés de l'homme et du citoyen

consacrés par la Déclaration des droits de 1789 et les principes fondamentaux reconnus par les lois de la République.

▶2. Il proclame, en outre, comme particulièrement nécessaires à notre temps, les principes politiques, économiques et sociaux ci-après :

▶3. La loi garantit à la femme, dans tous les domaines, des droits égaux à ceux de l'homme.

▶4. Tout homme persécuté en raison de son action en faveur de la liberté a droit d'asile sur les territoires de la République.

▶5. Chacun a le devoir de travailler et le droit d'obtenir un emploi. Nul ne peut être lésé, dans son travail ou son emploi, en raison de ses origines, de ses opinions ou de ses croyances.

▶6. Tout homme peut défendre ses droits et ses intérêts par l'action syndicale et adhérer au syndicat de son choix.

▶7. Le droit de grève s'exerce dans le cadre des lois qui le réglementent.

▶8. Tout travailleur participe, par l'intermédiaire de ses délégués, à la détermination collective des conditions de travail ainsi qu'à la gestion des entreprises.

▶9. Tout bien, toute entreprise, dont l'exploitation a ou acquiert les caractères d'un service public national ou d'un monopole de fait, doit devenir la propriété de la collectivité.

▶10. La Nation assure à l'individu et à la famille les conditions nécessaires à leur développement.

▶11. Elle garantit à tous, notamment à l'enfant, à la mère et aux vieux travailleurs, la protection de la santé, la sécurité matérielle, le repos et les loisirs. Tout être humain qui, en raison de son âge, de son état physique ou mental, de la situation économique, se trouve dans l'incapacité de travailler a le droit d'obtenir de la collectivité des moyens convenables d'existence.

▶12. La Nation proclame la solidarité et l'égalité de tous les Français devant les charges qui résultent des calamités nationales.

▶13. La Nation garantit l'égal accès de l'enfant et de l'adulte à l'instruction, à la formation professionnelle et à la culture. L'organisation de l'enseignement public gratuit et laïque à tous les degrés est un devoir de l'Etat.

▶14. La République française, fidèle à ses traditions, se conforme aux règles du droit public international. Elle n'entreprendra aucune guerre dans des vues de conquête et n'emploiera jamais ses forces contre la liberté d'aucun peuple.

▶15. Sous réserve de réciprocité, la France consent aux limitations de souveraineté nécessaires à l'organisation et à la défense de la paix.

▶16. La France forme avec les peuples d'outre-mer une Union fondée sur l'égalité des droits et des devoirs, sans distinction de race ni de religion.

▶17. L'Union française est composée de nations et de peuples qui mettent en commun ou coordonnent leurs ressources et leurs efforts pour développer leurs civilisations respectives, accroître leur bien-être et assurer leur sécurité.

▶18. Fidèle à sa mission traditionnelle, la France entend conduire les peuples dont elle a pris la charge à la liberté de s'administrer eux-mêmes et de gérer démocratiquement leurs propres affaires ; écartant tout système de colonisation fondé sur l'arbitraire, elle garantit à tous l'égal accès aux fonctions publiques et l'exercice individuel ou collectif des droits et libertés proclamés ou confirmés ci-dessus.